



مؤتمر النسوية

+٤00٥٨١١+08+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 00٥٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

# RAPPORT DE LA PREMIÈRE ÉDITION

RABAT, LE 16 DÉCEMBRE 2023



مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## CADRE GÉNÉRAL:

Les Assises du Féminisme, organisées par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE), se dressent comme un phare éclairant les rivages des luttes des femmes au Maroc. En ce 16 décembre 2023, Rabat accueille la première édition des Assises du Féminisme qui rassemble un éventail d'associations et initiatives du féminisme marocain progressiste, des personnalités de divers horizons tels que le droit, la médecine, l'islamologie, l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la gestion, la littérature et les arts, témoignant de la richesse et de la diversité des perspectives féministes.

Les Assises incarnent la quête incessante de l'égalité de genre dans tous les domaines de la vie publique et privée, un idéal vers lequel notre société tend. Cherchant à lutter contre toute discrimination et injustice basée sur le genre, l'APCE envisage de focaliser chaque année ces Assises sur une thématique particulière, favorisant ainsi une analyse de l'état actuel de l'égalité de genre et encourageant le partage d'expériences féministes, enrichissant le débat tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Près de vingt années après la réforme du Code du statut personnel de 2004, la thématique centrale de cette première édition, «**Quelle réforme du Code de la famille ?**», souligne l'urgence et l'importance de réexaminer et de faire évoluer le cadre législatif qui régit les conditions des femmes au Maroc. Ces Assises offrent donc une plateforme pour le dialogue, la réflexion collective et l'élaboration de propositions, jetant les fondements d'un avenir où l'égalité et la justice ne sont pas des idéaux, mais des réalités tangibles et vécues au quotidien.



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## OUVERTURE :

### MOT DE BIENVENUE :

À l'ouverture des premières Assises du Féminisme, organisées par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité (APCE), Sara Rami, en sa qualité de maîtresse de cérémonie, accueille l'audience composée de militant.es, d'expert.es et de chercheur.es. Elle exprime sa reconnaissance pour la convergence de diverses personnalités engagées dans la lutte pour l'égalité de genre. Parallèlement, elle adresse ses remerciements à celles et à ceux qui se joignent à cet événement à distance.

Dans son discours, Sara Rami se réfère aux travaux des intellectuels présents, soulignant comment leurs écrits ont influencé ses réflexions et sa compréhension du féminisme. Elle mentionne spécifiquement *Le Grand Détournement* de Fatiha Agag Boujalet, un livre qui critique le détournement des termes et des concepts, y compris le féminisme. Elle met en avant l'objectif des Assises d'offrir un cadre de discussion, facilitant un échange d'idées et d'expériences dans un esprit de bienveillance.

Sara Rami aborde ensuite le contexte actuel, marqué par des promesses de réformes socio-économiques et politiques. Elle souligne l'importance de la réforme du Code de la Famille comme point de départ pour examiner les défis actuels, notamment les aspects juridiques, culturels et religieux, et l'importance de lutter contre toute forme de discrimination.

La présentation de Aïcha Zaimi Sakhri, présidente de l'APCE, marque un moment clé du discours. Sara Rami détaille le parcours de Aïcha Zaimi Sakhri, évoquant son engagement de longue date dans le journalisme féminin, sa co-fondation de *Femmes du Maroc*, ainsi que son rôle dans la création de



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

l'émission télévisée *Horrates* et le lancement d'égalitémag.com. Elle revient sur l'importance du travail de Aïcha Zaimi Sakhri dans la promotion de l'égalité de genre, et invite l'audience à applaudir sa contribution significative à ces Assises et au mouvement féministe en général.

## INTRODUCTION DE LA JOURNÉE :

**Aïcha Zaïmi Sakhri**, journaliste et présidente de l'Association pour la promotion de la culture de l'égalité (APCE) :

Aïcha Zaimi Sakhri prend la parole en ce début de journée pour lancer officiellement les premières Assises du Féminisme, en sa qualité de présidente de l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité. Elle exprime sa gratitude envers l'ensemble des participant.es présent.es et souligne l'importance de leur engagement en faveur de la cause des femmes. Elle reconnaît également, avec humour, la valeur de se rassembler un samedi matin pour une cause aussi essentielle.

Aïcha Zaimi Sakhri explique que l'objectif de ces Assises est de réunir des militant.es de toutes générations, dédiés à la cause des femmes, à l'égalité, à l'émancipation et à la liberté. Elle affirme avec conviction que le féminisme est fondamentalement un combat pour l'égalité des droits, l'émancipation et la liberté, et exprime sa fierté de se qualifier féministe. Elle évoque l'intention derrière la création de ces Assises comme étant une occasion annuelle pour les militant.es de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur des sujets de passion commune. Elle met en lumière la présence de la nouvelle génération, assurant ainsi la pérennité du mouvement.

Le discours de Aïcha Zaimi Sakhri aborde le contexte inspirant des Assises, lié au discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI en 2022, qui a appelé à une



# مؤتمر النسوية

+Ε00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

réforme du Code de la famille. Elle mentionne la création d'une commission consultative chargée de cette réforme, ayant consulté de nombreuses associations et partis politiques. Aïcha Zaimi Sakhri précise que la thématique des Assises de cette année s'impose naturellement dans le contexte actuel, avec un accent particulier sur le Code de la famille. Elle exprime l'espoir que cette journée permette de renforcer les arguments pour une réforme juste et égalitaire du Code.

Elle annonce ensuite le programme de la journée, commençant par un rappel historique du mouvement féminin marocain et la présentation de quatre panels de haut niveau. Ces panels aborderont des sujets variés, allant de la famille contemporaine à la question sensible de l'héritage, en passant par les nouvelles formes de mobilisation féministe.

Pour conclure, Aïcha Zaimi Sakhri exprime sa profonde gratitude envers les participant.es, modératrices-teurs et partenaires qui ont contribué à la réalisation de cet événement. Elle remercie spécifiquement plusieurs personnalités et organisations pour leur soutien, y compris les ambassades du Canada et de Belgique, la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, Onu Femmes et MDJS. Elle remercie également le Sofitel pour accueillir cet événement dans un espace chaleureux.

Aïcha Zaimi Sakhri termine son discours en citant Fatima Mernissi, une icône féministe marocaine, précisant l'importance d'avoir un rêve et une vision pour un monde meilleur. Elle exprime sa reconnaissance envers tou.te.s celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, soulignant l'importance de cette première édition dans la quête commune pour l'égalité et la justice.



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## RÉTROSPECTIVE :

### KEYNOTE SPEAKER : LATEIFA EL BOUHSINI

Latifa El Bouhsini, spécialiste médiéviste de la place des femmes dans les écrits et historiographies marocains du Moyen Âge, prend la parole pour éclairer les moments clés du mouvement féministe marocain. Elle se concentre sur la génération des années 80 et sur l'enjeu majeur de la réforme du Code du statut personnel, en mettant un accent particulier sur le contexte politique.

**Première Phase - Années 1970 à 1992 :** Latifa El Bouhsini identifie quatre moments importants dans le parcours collectif du féminisme marocain. Elle commence par la période des années 1970 à 1992, marquée par la création des premières organisations féministes en 1985. Elle souligne que ce n'est pas tant la création de ces organisations qui est importante, mais plutôt le contexte politique de l'époque, caractérisé par des luttes de pouvoir et des restrictions sévères des libertés publiques, y compris des violations graves des droits humains. Elle note que bien que les victimes de ces violations étaient principalement des hommes, les femmes n'étaient pas épargnées. Beaucoup de ces femmes, ayant vécu des expériences au sein des organisations des droits de l'homme ou des syndicats, ont ensuite rejoint le mouvement féministe. Latifa El Bouhsini décrit la période des années 1980 comme un temps d'ouverture politique, où des publications, des journaux et des magazines féministes telles que le *8 Mars*, *Nissaa Al Maghrib*, *Kalima* ont vu le jour. Madame Bouhsini évoque l'engagement des féministes marocaines en soutien aux luttes des femmes palestiniennes, notamment lors de la première Intifada en 1987, reflétant une solidarité transnationale.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

**Deuxième Phase - Années 1992 :** Cette période est marquée par un passage à l'action politique plus visible, Latifa El Bouhsini évoque la campagne lancée par l'UAF en 1992 pour la réforme du Code du statut personnel, soulignant son importance dans le contexte des négociations politiques pour une réforme constitutionnelle. Elle met en lumière les liens établis entre la démocratisation des relations entre l'État et la société et les relations au sein de la famille. Cette campagne a suscité un intérêt considérable et a conduit à la création d'un conseil de coordination entre différentes associations et femmes des partis politiques. Latifa El Bouhsini mentionne également l'opposition rencontrée par la campagne, en particulier de la part des courants opposés à la réforme. Elle explique que, bien que les demandes féministes ne soient pas en rupture avec les principes religieux, elles étaient perçues comme une menace en raison de leur potentiel de mobilisation politique.

**Troisième Phase – Années 1995 à 2003 :** Latifa Bouhsini aborde ensuite le troisième moment important caractérisé par l'arrivée de l'ancienne opposition au gouvernement, une certaine ouverture de l'espace public et la naissance de nombreuses associations, marquant une propagation du féminisme au-delà de l'axe Rabat - Casablanca. Latifa El Bouhsini souligne que pendant cette période, les féministes ont joué un rôle actif dans l'élaboration de projets de réforme du Code, tout en faisant face à une opposition institutionnelle et religieuse. Elle décrit le débat public intense autour de la réforme du Code, culminant avec l'organisation de deux marches en mars 2000. Cette période a également été marquée par un gouvernement d'alternance qui n'a pas réussi le projet de réforme.

**Quatrième Phase – Années 2003 et après :** Finalement, Latifa El Bouhsini abouti au 10 octobre 2003, où le roi annonce la réforme du Code de la famille, un tournant significatif pour le mouvement féministe. Elle reconnaît que, bien que la réforme de 2004 ait ses limites, elle représente une avancée importante.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Ο8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## Recommandations :

Latifa Bouhsini met en avant les leçons tirées de cette expérience, soulignant :

1. Maintenir l'Indépendance du Mouvement Féministe face aux influences politiques ou idéologiques ;
2. Favoriser un leadership collectif, partagé et collaboratif pour renforcer la cohésion et l'efficacité du mouvement ;
3. Encourager la collaboration et la concertation entre les différentes actrices du mouvement féministe, ainsi que la capacité à se remettre en question et à s'adapter ;
4. S'appuyer sur des connaissances et des recherches scientifiques pour comprendre en profondeur le contexte et les enjeux ;
5. Relier les luttes féministes aux enjeux plus larges tels que la démocratie, les libertés publiques, le développement socio-économique, les droits humains, pour renforcer la pertinence et l'impact du mouvement ;
6. Continuer à sensibiliser et à militer pour la réforme des lois et des normes qui perpétuent l'inégalité et la discrimination à l'égard des femmes ;
7. Encourager une mobilisation constante autour des questions d'égalité de genre et de droits humains ;

Elle termine en encourageant la jeune génération à s'appuyer sur cette expérience riche pour poursuivre la lutte pour l'égalité et l'élimination de la discrimination.



مؤتمر النسوية

+Ε00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 00oE يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 1ER PANEL :

LES MUTATIONS SOCIOLOGIQUES,  
DÉMOGRAPHIQUES, TECHNOLOGIQUES DE LA  
FAMILLE ET DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE

KEYNOTE SPEAKER : NOURIA OUALI, SOCIOLOGUE : ÉVOLUTION  
DE LA DIASPORA FÉMININE ET SES CARACTÉRISTIQUES

Intervenantes :

**Nouzha Skalli**, ancienne ministre et présidente du Think-Tank AWAL  
Houriates

**Leila Bouassria**, sociologue

**Yasmine Chami**, romancière, enseignante

**Leila Rhiwi**, représentante ONU Femmes Maroc

Modératrice : **Hayat Zirari**, anthropologue

KEYNOTE SPEAKER : NOURIA OUALI

Nouria Ouali, sociologue et professeure associée à l'Université Libre de Bruxelles, présente une analyse approfondie sur la condition des femmes d'origine marocaine en Belgique. Son intervention se distingue par une approche focalisée sur la lutte et la résistance de ces femmes plutôt que sur une description démographique. Elle met en lumière les défis spécifiques auxquels elles font face dans un contexte européen et belge, notamment en matière de racisme et de violences policières.

Nouria Ouali souligne l'implication active des femmes marocaines en Belgique dans les mouvements féministes, notamment autour de sujets tels que le Code du statut personnel. Elle insiste sur l'importance des liens et des ponts établis entre les mouvements féministes en Belgique et ceux au Maroc, montrant un engagement transnational.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

Elle rappelle l'histoire de l'immigration marocaine en Belgique, spécialement dans le cadre des 60 ans de la Convention bilatérale de main-d'œuvre. Elle décrit les attentes de la Belgique concernant le recrutement de main-d'œuvre masculine pour l'industrie et de femmes pour les tâches reproductrices et domestiques.

En tant que descendante de l'immigration maroco-algérienne et élevée en Belgique, Nouria Ouali partage son expérience personnelle des préjugés basés sur la classe, la culture, la religion et le genre. Elle examine les contradictions d'une société qui prône l'émancipation des femmes mais maintient des structures de subordination. Elle aborde la perception simpliste et réductrice souvent attribuée aux femmes marocaines immigrées, tant en Belgique qu'au Maroc. Madame Ouali critique cette vision stéréotypée, soulignant la nécessité de reconnaître les dynamiques de contestation, de négociation et d'adaptation que ces femmes mettent en œuvre.

Nouria Ouali identifie diverses formes de résistance adoptées par les femmes marocaines en Belgique. Elle décrit des initiatives communautaires dans des cadres privés, ainsi que des associations plus structurées qui reflètent les réalités sociales et les problématiques spécifiques à ces femmes et à leurs descendants.

Nouria Ouali évoque trois phases clés de l'engagement féministe :

**1970 – 1985** : Cette période marque les premières tentatives des femmes marocaines de s'intégrer dans le néo-féminisme belge, confrontées à des divergences sur les conceptions du féminisme, la culture et la religion.

**1989 – 2000** : Phase de mobilisation des jeunes descendants d'immigrés, se distançant des mouvements féministes universalistes et hégémoniques dominants pour aborder des questions spécifiques telles que le racisme, le sexisme et les inégalités sociales.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

**Années 2020** : Développement d'un mouvement intégrant des perspectives décoloniales, post-coloniales, intersectionnelles, établissant des alliances internationales, abordant des sujets comme l'écologie, le racisme, l'homophobie et la xénophobie, et revendiquant leur identités africaine et amazigh, etc.

Nouria Ouali conclut en soulignant l'importance de la diversité, du désaccord et de la différence pour enrichir le mouvement féministe. Elle appelle à une révision des mythes européocentristes et à une reconnaissance de l'oppression des femmes racisées dans le cadre du féminisme, en plaidant pour une perspective féministe plus large et inclusive qui reflète les différentes expériences et réalités des femmes, notamment celles issues de l'immigration.

## MODÉRATRICE : HAYAT ZIRARI

Lors de l'ouverture du premier panel des Assises du Féminisme, Hayat Zirari, en sa qualité de modératrice, accueille les participant.es et les intervenantes, introduisant le thème central de cette session. Elle oriente le focus du panel vers l'exploration des mutations sociales, démographiques et technologiques qui caractérisent la famille marocaine contemporaine. Soulignant l'importance de cette discussion, elle rappelle que, suite aux conférences introductives riches en analyses et perspectives, ce panel est l'occasion d'élargir le débat. L'objectif, selon elle, est de dresser un état des lieux des progrès accomplis en matière d'égalité de genre, tout en mettant en lumière les défis persistants et les opportunités à saisir pour façonner un avenir où l'égalité n'est plus un rêve mais une réalité tangible et partagée par tou.tes.

Hayat Zirari partage une vision profonde du féminisme, le décrivant non pas simplement comme un mouvement, mais comme une voie collective



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

transcendant les barrières de l'espace et du temps, pavant la voie vers une société fondée sur l'égalité. Elle exprime sa joie d'accueillir divers invité.es – amies, militantes, chercheuses et leaders féministes – toutes dédiées à la promotion de l'égalité dans la société marocaine, chacune contribuant à partir de sa position unique. Insistant sur l'importance de la diversité des perspectives, des compétences et des expériences, elle souligne que ces invitées apporteraient certainement une richesse inestimable au débat.

### NOUZHA SKALLI

Lors de son intervention, Nouzha Skalli, militante politique et féministe expérimentée et présidente du think tank Awal Houriates, a partagé sa satisfaction de participer à cet événement significatif. Elle a exprimé sa joie de voir à la fois des militants de longue date et de nouveaux visages, symbolisant l'innovation et l'avenir du Maroc. Elle a souligné l'importance de cet événement comme une étape essentielle dans la lutte pour l'égalité, la dignité et la justice sociale dans un Maroc en pleine transformation.

Nouzha Skalli a rappelé la réforme de 2004, qui a vu le remplacement du Code du statut personnel par le Code de la famille, notant que, malgré cette avancée, le fondement patriarcal de la famille marocaine reste inchangé. Elle a critiqué le fait que, bien que l'article 4 du Code de la famille énonce la responsabilité conjointe de l'homme et de la femme, dans la pratique, l'homme reste le chef de famille, concentrant les richesses et les avantages des politiques publiques, tandis que la contribution des femmes reste souvent invisible et sous-évaluée.

Elle a également abordé les défis rencontrés par les femmes pendant la pandémie de Covid-19, en particulier en ce qui concerne la distribution des aides financières, souvent attribuées aux hommes en tant que chefs de famille. Cette pratique renforce les inégalités de genre et souligne la nécessité de reconsidérer cette notion de chef de famille dans les politiques publiques.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

Nouzha Skalli a mis en lumière les contradictions et difficultés auxquelles les femmes marocaines sont confrontées, notamment en ce qui concerne les grossesses non désirées et les enfants nés hors mariage, dans un contexte où l'avortement est interdit et l'éducation sexuelle absente. Ceci porte atteinte aux droits des femmes, notamment les mères célibataires et leurs enfants.

Dans ce sens, Nouzha Skalli revient sur l'étude réalisée par l'association Awal Houriates avec la participation de plusieurs chercheur.es qui se sont déplacés dans différentes régions du Maroc afin d'étudier les mutations que connaissent les familles au Maroc. Cette étude compense l'absence d'études nationales sur « les familles » et non sur les « ménages », précise Nouzha Skalli révoltée que la dernière enquête sur la famille réalisée par le HCP date de 1995.

Pour conclure, Madame Nezha a exprimé son optimisme quant à la possibilité d'une réforme profonde du Code de la famille en 2024. Elle a appelé à un changement vers une structure familiale plus égalitaire, soulignant la nécessité d'un dialogue ouvert et respectueux entre les sexes pour assurer l'égalité, le respect mutuel et le bonheur dans toutes les familles marocaines.

#### LEILA BOUASSRIA

Leila Bouasria, sociologue et professeure à l'Université Hassan II de Casablanca, intervient sur les dynamiques de changement au sein des familles marocaines. Elle commence par exprimer sa gratitude aux organisatrices et organisateurs des Assises du Féminisme, notamment à Aicha Zaimi Sakhri, pour son invitation.

Leila Bouassria souligne l'existence de résistances persistantes dans les débats de réforme, en particulier la crainte que la réforme ne menace l'ordre ou la stabilité familiale et l'institution du mariage. Elle observe que



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

ces résistances ne sont pas seulement une tension entre conservatisme et progressisme, mais reflètent une complexité plus profonde dans les attitudes envers la réforme.

Elle identifie deux raisons majeures à ces résistances : un écart entre les représentations et la réalité des familles et une tension entre l'individu et le collectif. Bien que les femmes soient de plus en plus actives sur le marché du travail et que les structures familiales évoluent, les représentations traditionnelles persistent, plaçant les hommes comme chefs de famille et principaux pourvoyeurs de revenus. Elle revient sur les discours des réfractaires au changement qui sont de nature familialiste ou antiféministe.

Leila Bouasria discute aussi du célibat, souvent mal interprété dans les discours publics, expliquant que malgré l'augmentation du célibat, le mariage demeure un modèle de référence et une institution souhaitable. Les choix matrimoniaux s'individualisent, mais la bénédiction et la validation parentales restent centrales. Bien que le terme Ozouf est employé pour discuter le célibat, Leila Bouaasria explique que dans le cadre de l'allongement du célibat, il faut prendre en considération l'allongement de l'espérance de vie.

En ce qui concerne les taux de divorce, elle explique que l'assouplissement des procédures juridiques rend possible des séparations souhaitées. Les femmes, de plus en plus stables et indépendantes financièrement, peuvent mieux gérer la séparation. Cependant, la famille est toujours perçue comme un refuge ultime contre les crises, malgré les changements dans les relations familiales. Des représentations entrent également en jeu comme la honte de discuter de la répartition des biens et la gestion de l'argent. Ceci se manifeste dans la gêne ressentie par les couples et mêmes les Adouls pour évoquer l'article 49 du Code de la famille.

Pour conclure, Leila affirme que les mutations familiales actuelles ne devraient pas être vues comme une crise, mais plutôt comme une évolution naturelle





## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

Yasmine insiste sur l'importance de remettre en question les identités traditionnelles, ouvrant la voie à la reconnaissance de l'homosexualité et à des sexualités dissociées du sexe biologique. Elle aborde la question de la pénalisation des rapports sexuels hors mariage, en conflit avec la réalité des mariages retardés et les aspirations de la jeunesse marocaine.

Pour conclure, Yasmine souligne que la réflexion sur le code de la famille renvoie à des questions plus larges concernant la société marocaine, telles que le bonheur des individus, la liberté, des représentations de *rdat lwalidine*, de *hchouma*, etc. Elle évoque la nécessité de définir les valeurs fondatrices d'un Maroc moderne, où hommes et femmes peuvent vivre dans l'égalité et la liberté. Elle termine son intervention avec une réflexion sur la prostitution et l'importance de repenser les modèles de masculinité et de féminité pour permettre à la société marocaine de progresser vers une plus grande égalité des genres.

#### LEILA RHIWI

Leila Rhiwi, engagée dans la lutte pour les droits des femmes et représentante d'ONU Femmes, partage ses perspectives sur les transformations de la famille marocaine. Elle exprime sa gratitude aux organisatrices et organisateurs de l'événement et se réjouit de collaborer avec des figures importantes du mouvement féministe. Leila Rhiwi aborde l'évolution des structures familiales marocaines, notamment l'augmentation des familles nucléaires et des célibats prolongés. Elle met en lumière les défis uniques auxquels les femmes chefs de famille sont confrontées, notamment celles mariées à des hommes inactifs. Leila Rhiwi évoque les résultats de l'enquête nationale de prévalence des violences basées sur le genre, réalisée par le HCP en partenariat avec ONU Femmes. Elle précise que l'espace familial, y compris le contexte conjugal, est souvent le plus dangereux pour les femmes. Elle met en évidence la prévalence de la violence physique et psychologique, et la corrélation entre



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

la violence subie dans l'enfance et la violence dans les relations adultes. Parmi les données présentées figurant dans le rapport du HCP, les chiffres concernant le viol conjugal non reconnu et non pénalisé par le Code pénal marocain.

Elle souligne également l'importance des perceptions sociales de la violence, notant que beaucoup de femmes acceptent la violence si elles estiment l'avoir «méritée». Leila Rhiwi attire l'attention sur le fait que, malgré la sensibilisation accrue, l'entourage familial n'agit souvent pas pour aider les victimes de violence. En ce qui concerne les représentations, Leila Rhiwi salue le fait que les jeunes femmes questionnées refusent catégoriquement que les décisions reviennent seulement au conjoint. Ceci constitue pour Leila Rhiwi une lueur d'espoir pour briser les schémas qui normalisent les violences faites aux femmes et la domination masculine.

En conclusion, elle insiste sur la nécessité d'un cadre législatif robuste pour protéger les femmes, tout en soulignant l'importance de l'autonomisation économique et de l'accès aux ressources comme moyens de réduire la violence. Leila Rhiwi appelle à des politiques publiques transversales et intersectionnelles pour soutenir efficacement les réformes du code de la famille.

### ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Lors du débat sur les transformations de la famille marocaine, plusieurs participant.es apportent leurs perspectives, soulignant divers aspects des changements sociaux, juridiques et culturels en cours :



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 1. Asmae Bensaleh :

Professeure, physiologiste, elle insiste sur l'importance de la violence faite aux femmes et aux hommes. Elle appelle l'État marocain à dépénaliser les relations hors mariage, l'homosexualité et à permettre l'avortement, mettant en lumière le rôle des perturbateurs endocriniens dans la complexité et la richesses des identités de genre.

## 2. Amina Azizeddine :

Doctorante, elle souligne que les femmes ne craignent pas uniquement de perdre leur identité religieuse. Elle aborde l'histoire écrite par les hommes et l'impact de cela sur la position des femmes, insistant sur l'importance des masculinités positives pour établir une société équitable.

## 3. Rabea Naciri :

Elle clarifie le concept de chef de ménage dans les études statistiques, expliquant qu'il ne renvoie pas à une dimension économique mais à une reconnaissance sociale.

## 4. Saida Drissi :

Elle discute des obstacles à l'égalité et critique l'utilisation par les conservateurs de déclarations royales pour établir des limites aux réformes. Il remet en question la constitution et la loi en matière d'égalité

## 5. Mohamed Abdou Berada :

Doctorant en sociologie de la santé, il souligne que les concepts de masculin et féminin sont des constructions sociales. Il appelle à un travail approfondi pour déconstruire ces idées et à une approche politique, culturelle et économique. A partir de son vécu, il donne l'exemple de la gravité de la normalisation du harcèlement sexuel dans les espaces publics.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٧١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

### 6. Benchekroun :

Elle exprime sa frustration face à l'accent mis sur le diagnostic des problèmes sans propositions concrètes. Elle suggère de revoir le code de la famille article par article pour apporter des changements pragmatiques.

### 7. Selma Hajri :

Médecin endocrinologue tunisienne, elle met l'accent sur l'avortement comme pilier des droits des femmes et interroge sur les recherches concernant les femmes de plus de 50 ans, soulignant leurs besoins et vulnérabilités dans un contexte de vieillissement de la population.

### Conclusion et recommandations du premier panel :

En réaction aux différentes interventions du panel, Hayat Zirari met en évidence plusieurs aspects clés concernant les évolutions de la famille et l'impact des changements sociétaux sur les rôles et les attributs de genre au Maroc. Elle souligne que la réflexion sur la famille est un acte politique significatif, tel que cela a été présenté par Nouzha Skalli. La famille, en tant qu'institution, régule les rôles des hommes et des femmes, la sexualité, la filiation, et la division des biens et du travail domestique. Repenser la famille implique donc de reconstruire une nouvelle vision de cette institution, une démarche essentiellement politique. Suite à l'intervention de Leila Bouasria et Chami Yasmine, elle évoque les résistances multiples rencontrées dans cette démarche de réforme du code de la famille, ancrées dans l'identité religieuse. Ces résistances suggèrent la nécessité d'une nouvelle interprétation et d'une sécularisation pour réviser le code de la famille. Hayat Zirari indique que ces changements pourraient requérir une approche directe pour transformer l'état actuel des choses. Elle réagit également à l'importance de repenser les masculinités et féminités et elle appelle à une réflexion sur la fragilité des



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

hommes et la force des femmes, remettant en question les dichotomies traditionnelles. Elle note que les femmes peuvent parfois être les gardiennes de la domination dans certaines situations, un sujet que l'anthropologie du genre peut éclairer. En commentant l'intervention de Leila Rhiwi, Hayat Zirari pose la question de la sécurité et de la paix au sein de la famille, en se référant à l'enquête sur la violence envers les femmes et les filles. Les résultats ont montré que la violence est structurelle et multidimensionnelle, incluant des aspects économiques, physiques, psychologiques, sexuels, institutionnels et politiques.

Enfin, Hayat souligne l'urgence d'une réforme globale du Code de la famille, un code qui devrait garantir les droits des femmes, des hommes, des filles et des garçons au sein des familles marocaines. Elle insiste sur la nécessité de cette réforme pour atteindre l'objectif d'égalité entre les genres.

### **Les recommandations issues du panel peuvent être résumées comme suit :**

1. Renforcer le cadre législatif pour protéger les femmes contre la violence.
2. Accroître l'autonomisation économique des femmes pour réduire la violence.
3. Assurer l'accès des femmes aux ressources, à la propriété foncière et aux comptes bancaires individuels.
4. Développer des politiques publiques transversales et intersectionnelles pour soutenir les réformes du code de la famille.
5. Reconnaître la complexité des dynamiques familiales modernes.
6. Comprendre et traiter les résistances sociétales aux réformes du code de la famille.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Ο8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

7. Valoriser les aspirations individuelles tout en respectant les valeurs collectives.
8. Considérer les changements dans les rôles de genre et la diversité des modèles familiaux.
9. Questionner les interprétations religieuses traditionnelles pour favoriser l'égalité des genres.
10. Briser les croyances entravant la libération des femmes.
11. Remettre en question les identités traditionnelles pour une meilleure reconnaissance de la diversité sexuelle.
12. Envisager des modèles alternatifs de masculinité et de féminité.
13. Réformer le Code de la famille pour remettre en question son fondement patriarcal.
14. Réviser la notion de chef de famille pour refléter une répartition plus équitable des richesses et des responsabilités.
15. Aborder les questions d'éducation sexuelle et de droits reproductifs, y compris l'avortement.
16. Travailler pour une société où règnent l'égalité, le respect mutuel et le bonheur.
17. Considérer la réflexion sur la famille comme un acte politique important.
18. Reconnaître les résistances multiples dues à l'ancrage identitaire religieux et aux enjeux de sécularisation.
19. Analyser et repenser les constructions sociales de masculinité et féminité.
20. Comprendre le rôle de l'anthropologie du genre dans l'évolution des structures familiales.



## مؤتمر النسوية

+Ε00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 00oE • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

- 21.** Aborder les besoins spécifiques des femmes âgées, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être.
- 22.** Reconnaître les identités de genre non binaires et la complexité des identités sexuelles.
- 23.** Dépénaliser les relations hors mariage pour refléter les réalités sociétales et promouvoir la liberté individuelle.
- 24.** Dépénaliser l'homosexualité pour lutter contre la discrimination et soutenir l'égalité des droits.
- 25.** Développer des réseaux internationaux et régionaux inclusifs qui prennent en considération les revendications des femmes dans leurs diversités et notamment les revendications des femmes maghrébines résidentes à l'étranger.



مؤتمر النسوية

+Ε00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 00oE يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 2ÈME PANEL :

### QUEL CODE DE LA FAMILLE POUR DAVANTAGE D'ÉGALITÉ, DE JUSTICE ET DIGNITÉ ? AMENDEMENTS OU CHANGEMENT DE PARADIGME ?

INTRODUCTION PAR CHAMA TAHIRI, JOURNALISTE ET  
MODÉRATRICE

Intervenantes :

**Khaoula Benomar**, Présidente de Joussour, forum des femmes

**Amina Lotfi**, présidente de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) Rabat

**Ghizlaine Mamouni**, présidente de Kif mama kif baba

**Yousra El Barrad**, chargée de projets à la Fédération des ligues des droits des femmes (FLDDF)

Modératrice : **Chama Tahiri**, journaliste

Synthèse des propositions du mouvement des droits des femmes :

**CHAMA TAHIRI**

Le deuxième panel débute avec l'intervention de Chama Tahiri, consultante en ingénierie culturelle, entrepreneuse et journaliste indépendante. Elle met l'accent sur la place de la justice, de la dignité et de l'égalité dans la réforme actuelle du Code de la Famille au Maroc. Elle commence son discours en exprimant son émotion et son honneur d'être présente à cet événement, soulignant la nécessité de connecter différentes générations de féministes et de se concentrer sur le fondement de la réforme de la Moudawana.



## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

Chama Tahiri retrace l'histoire de la Moudawana, depuis sa première codification en 1958 jusqu'à la réforme de 2004. Elle note que, bien que la réforme ait apporté des évolutions significatives, telles que l'interdiction du mariage des mineurs, la co-responsabilité des conjoints et la simplification du divorce, elle reste imparfaite.

Chama Tahiri procède à une recherche et une documentation des revendications des différentes coalitions et associations en termes de réforme de la Moudawana. Elle souligne que les revendications actuelles vont au-delà d'une simple réforme, visant une refonte radicale du Code, y compris la révision du lexique considéré comme dégradant pour les femmes. Chama Tahiri précise que le projet de Moudawana actuel vise à appliquer le principe d'égalité conformément à l'article 19 de la Constitution de 2011, en mettant fin à des pratiques telles que la qiwama qui établit la supériorité masculine.

Elle aborde ensuite l'importance de valoriser le travail domestique non rémunéré des femmes, en particulier en cas de divorce, et insiste sur la nécessité d'une réglementation stricte pour gérer les biens des époux. Elle évoque également le problème de la violence contre les femmes et le besoin d'une réforme pour garantir l'égalité, l'équité et la justice sociale.

Elle présente les quatre piliers de revendication de la réforme actuelle de la Moudawana : l'abrogation du mariage des mineurs, l'égalité dans le mariage et le divorce, l'égalité dans l'héritage et la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle souligne également la nécessité de supprimer l'article 400 du Code de la famille, qui permet une interprétation subjective par les juges.

En conclusion, Chama met en lumière plusieurs points clés de la réforme, tels que l'abolition de la polygamie, l'égalité en matière de mariage mixte, la symbolisation de la dot, l'égalité dans l'autorité parentale et les procédures



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

de divorce, ainsi que les droits des enfants nés hors mariage. Elle clôt son intervention en soulignant l'importance d'une réforme complète du Code de la famille pour refléter les changements sociétaux et garantir l'égalité de genre. Elle évoque également la question de l'héritage qui sera discutée plus en détails lors du troisième panel.

### KHAOULA BENOMAR

L'intervention de Khaoula Benomar, cinéaste, scénariste, réalisatrice et présidente de l'association Jossour, Forum des femmes marocaines, met en lumière des aspects cruciaux relatifs à la réforme du Code de la Famille au Maroc. En réponse à la question de Chama Tahiri qui va au-delà du lien entre la Moudawana et les droits des femmes, Khaoula Benomar aborde la situation des hommes par rapport à la famille et leurs droits, mettant en évidence les déséquilibres et les injustices existants dans la société marocaine. Elle souligne l'importance de l'éducation et de la culture dans le processus de changement et insiste sur la nécessité de former les citoyens à être des parents responsables et informés.

Khaoula évoque la collaboration entre différentes associations féministes et l'élaboration d'un mémorandum présentant leurs revendications pour une refonte complète et profonde du Code de la Famille. Elle souligne que les lois sont cruciales mais insuffisantes sans un changement culturel et éducatif parallèle. La nécessité de sensibiliser la société sur l'égalité des sexes et la masculinité positive est mise en avant, ainsi que la nécessité de réformer l'éducation pour inculquer la citoyenneté et la responsabilité parentale.

A partir de son vécu et des obstacles rencontrés, elle revient sur le développement de sa conscience féministe qui fait d'elle une militante engagée pour les droits humains et notamment les droits des femmes. Elle



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

discute également de la situation des pères dans les cas de divorce, plaidant pour une plus grande équité dans la garde des enfants. Khaoula Benomar insiste sur l'importance de ne pas attribuer automatiquement la garde des enfants à la mère et de considérer les capacités de chaque parent.

Dans un second temps, Khaoula Benomar aborde la contribution de l'association Jossour dans la création de ponts culturels et éducatifs à travers le Maroc. Elle mentionne leur travail en réseau, tant au niveau national qu'international, pour plaider en faveur de l'égalité des sexes et de l'amélioration des lois. Khaoula Benomar souligne le rôle des médias et de la culture dans la sensibilisation et la communication des enjeux liés à la réforme du Code de la Famille, mettant en avant l'usage de courts-métrages pour illustrer concrètement les situations vécues par les femmes marocaines.

En conclusion, Khaoula Benomar appelle à une transformation profonde du statut des personnes subissant des discriminations, en particulier les femmes, et souligne la nécessité d'une approche qui englobe les lois, la culture et l'éducation pour parvenir à une société juste et équilibrée.

#### AMINA LOTFI

Présidente de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) Rabat, Amina Lotfi apporte une contribution significative au débat sur la réforme du Code de la Famille au Maroc. Elle commence par remercier l'association pour l'organisation de cet événement de réflexion et concertation. Elle souligne la nécessité d'une refonte globale et profonde du Code de la Famille, justifiée par l'évolution socio-économique et sociétale, ainsi que par les engagements internationaux du Maroc en matière de droits des femmes.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

Amina Lotfi met en évidence les insuffisances du Code de la Famille actuel et la nécessité d'une approche transversale de l'égalité. Elle appelle à une réforme globale des lois et à leur harmonisation avec la Constitution marocaine et les engagements internationaux, ainsi qu'à l'intégration du principe d'égalité dans les politiques publiques. Elle souligne l'importance d'une stratégie nationale pour l'institutionnalisation de l'égalité des sexes, impliquant la concertation intersectorielle et une évaluation régulière des progrès réalisés, des limites et des défis à relever.

En outre, Amina Lotfi insiste sur la nécessité de mécanismes de recours efficaces pour la promotion et la protection des droits des femmes, notamment en dotant l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination (l'APALD) des ressources nécessaires. Elle souligne également l'importance de changer les mentalités et d'intégrer la culture de l'égalité dans tous les aspects de la société, notamment à travers le système éducatif et les médias.

Amina Lotfi exprime l'espoir que la réforme à venir du Code pénal contribuera à l'effectivité de l'égalité et à la réduction des violences et discriminations envers les femmes. Elle souligne la nécessité d'une formation et d'une information adéquates pour les juges et les responsables de la mise en œuvre des lois, ainsi que l'importance de l'éducation pour sensibiliser à l'égalité des sexes.

Enfin, elle présente les axes stratégiques de l'ADFM, qui comprennent le plaidoyer pour la réforme des lois discriminatoires, la promotion de politiques publiques intégrant l'égalité, la promotion de la culture de l'égalité, et le réseautage au niveau national, régional et international. Elle conclut en soulignant l'engagement continu de l'ADFM dans le plaidoyer et l'action pour les droits des femmes au Maroc.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

### GHIZLAINE MAMOUNI

Ghizlaine Mamouni, présidente de l'association Kif Mama Kif Baba et avocate au Barreau de Paris, aborde la question de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le contexte de la réforme du Code de la Famille au Maroc. Elle exprime sa gratitude pour l'organisation de cet événement, soulignant qu'il représente un moment historique, qui fait suite à l'annonce de la réforme du Code de la famille. En réponse à la question de Chama Tahiri sur la place des enfants dans les discussions sur la réforme de la Moudawana, Ghizlaine Mamouni affirme que le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant devrait guider toutes les revendications relatives au Code de la Famille.

Elle explique que l'approche de son association ne se concentre pas sur les droits des pères ou des mères, mais sur ceux de l'enfant, en considérant que la garde et la tutelle sont des responsabilités parentales et non des droits à se disputer. Ghizlaine souligne qu'il n'y a pas de conflit entre femmes et hommes, mais un combat commun contre les inégalités pour le bien-être de l'enfant. Cette approche permet de résoudre diverses questions liées au mariage des enfants, aux conséquences du divorce, à la pension alimentaire, et à l'héritage.

Ghizlaine aborde également le besoin d'un changement de paradigme dans le Code de la Famille, affirmant que chaque revendication satisfaite peut être considérée comme une réussite du mouvement féministe. Elle poursuit en précisant que même si toutes les revendications sont satisfaites, le combat pour l'égalité sera loin d'être terminé. Elle appelle à un effort collectif pour faire face aux résistances et promouvoir les énergies positives, en insistant sur la sororité comme un concept puissant qui reconnaît la diversité des expériences et identités des femmes.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

Elle souligne que la sororité permet de reconnaître les privilèges et les oppressions au sein de la communauté des femmes, favorisant un dialogue constructif et respectueux pour un changement social. Ghizlaine encourage à utiliser la sororité pour amplifier la voix des femmes dans la lutte pour l'égalité. En se basant sur son vécu, elle énumère les difficultés que rencontrent les femmes divorcées privées de la tutelle pour prendre soin des enfants correctement. Elle questionne l'absurdité des situations auxquelles font face des femmes dans des postes de décisions et n'arrivent pas à gérer des situations du quotidien en raison des limites du Code de la famille. Elle conclut en évoquant la situation des enfants privés d'éducation en raison de l'inégalité des droits parentaux, illustrant la nécessité d'une réforme qui place les intérêts et le bien-être de l'enfant au cœur des discussions.

#### YOUSRA EL BARRAD

Doctorante en genre et économie et chargée de projets à la Fédération des ligues des droits des femmes (FLDDF), Yusra El Barrad aborde la question de la refonte globale de la Moudawana et son impact sur la société marocaine. Elle souligne que cette refonte est cruciale pour créer une société plus juste, égalitaire et équitable, et pour redéfinir la notion de pouvoir selon le genre ainsi que pour améliorer le statut socio-économique des femmes.

Yusra El Barrad critique l'essentialisation des femmes dans leur rôle familial et maternel, qui réduit leur identité et leur contribution à la société. Elle met en évidence que les normes rigides de genre, soutenues par des attitudes et des valeurs omniprésentes, justifient et maintiennent des comportements sociaux fondés sur le genre. Ces normes sont profondément ancrées dans les structures sociales et les institutions, ce qui perpétue la tradition sociale à travers les lois et les réglementations.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

Elle insiste sur la nécessité d'une refonte profonde et globale des lois, en accord avec la nouvelle philosophie de la constitution de 2011, pour changer la réalité d'appauvrissement et de précarisation des femmes marocaines. En tant que doctorante en Genre et Économie, Yusra El Barrad souligne l'importance de visibiliser et de reconnaître le travail de care effectué majoritairement par les femmes, et de l'intégrer dans l'activité économique.

Elle aborde ensuite les différents aspects de la Moudawana qui nécessitent une révision, tels que le mariage, la tutelle légale, la pension alimentaire, la garde, l'affiliation, le partage des biens après le divorce, et les questions d'héritage. Yusra El Barrad présente un ensemble de termes employés dans le Code de la famille qui constituent une atteinte à la dignité des femmes. Elle plaide pour une déconstruction et une reconstruction des structures sociales existantes, un processus qui a déjà commencé dans la société marocaine.

Dans un dernier temps, elle décrit le travail de la FLDDF, notamment à travers les centres de proximité dans différentes villes du Maroc pour l'alphabétisation juridique, la santé sexuelle et reproductive, et l'autonomisation des femmes. Elle insiste sur l'importance d'une collaboration de toutes les forces de la société et d'un changement de culture à travers toutes les institutions de socialisation pour atteindre une société plus égalitaire.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Les participantes au débat apportent des perspectives diverses sur les défis et les opportunités de la refonte du Code de la Famille au Maroc :

### 1. Hakima Lebbar :

Psychanalyste, Hakima Lebbar s'interroge sur la résonance contemporaine de termes tels que le féminisme, la sororité, et la masculinité positive, surtout auprès des jeunes. Elle mentionne une jeune cinéaste qui, lorsqu'on lui a demandé si elle était féministe, a répondu qu'elle était normale, ce qui souligne l'idée que ces concepts devraient devenir la norme. Hakima suggère que la refonte du Code de la Famille devrait se concentrer sur la notion de citoyenneté, englobant à la fois hommes et femmes, et met l'accent sur la nécessité de changer les mentalités.

### 2. Ghizlane Benachir :

Membre de l'association Jossour Forum des femmes marocaines, Ghizlane Benachir souligne l'importance d'une refonte globale et profonde du Code de la Famille, en contraste avec les réformes antérieures. Elle met en garde contre un éventuel gouvernement conservateur qui pourrait entraver les progrès réalisés. Elle insiste sur l'importance de punir les juges qui autorisent le mariage des mineurs et appelle à des politiques publiques pour lutter contre la pauvreté, l'analphabétisme et pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

### 3. Amina Msefer :

Amina Msefer est la présidente de l'Association Hadaf. Elle aborde la double, voire triple discrimination subie par les femmes en situation de handicap mental. Elle évoque les abus et les violences qu'elles subissent, souvent dans le silence, et la difficulté d'accès à la justice. Amina souligne



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

également la responsabilité disproportionnée des femmes dans la prise en charge des enfants en situation de handicaps mentaux, souvent abandonnées par leurs partenaires. En effet, les femmes sont renvoyées à l'éthique de care et se retrouvent en tant qu'aidantes du membre de la famille en situation de handicap.

#### **4. Fatna Sarhane :**

Juriste, Fatna Sarhane réitère la déception que, malgré l'égalité en droit consacrée par la constitution de 2011, peu de choses ont changé dans la pratique. Elle suggère des solutions pratiques et des stratégies pour surmonter l'inégalité en matière d'héritage sans toucher au texte sacré et créer une polémique, telles que la réforme du testament et la reconnaissance de la filiation naturelle. Fatna souligne également les contradictions inhérentes à l'interdiction de l'avortement et ses effets sur les droits des enfants nés hors mariage.

#### **Conclusion et recommandations du deuxième panel :**

À partir des interventions de Chama Tahiri, Khaoula Benomar, Amina Lotfi, Ghizlane Mamouni, Yusra El Barrad, et des participantes Fatna Sarhane, Amina Msefer, Hakima Lebbar, et Ghizlane Benachir, plusieurs recommandations importantes ont émergé :

1. Nécessité d'une refonte profonde du Code de la famille, allant au-delà de simples amendements.
2. Intégrer l'égalité de genre de manière transversale dans les politiques publiques, en harmonie avec la constitution et les engagements internationaux.
3. Valoriser le travail domestique non rémunéré effectué par les femmes, en particulier en cas de divorce.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

4. Mettre l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les décisions relatives au mariage, au divorce et à l'héritage.
5. Supprimer totalement le mariage des mineurs et sanctionner les contrevenants.
6. Assurer une égalité dans les procédures de divorce pour les femmes et les hommes.
7. Renforcer les lois et les mécanismes pour protéger les femmes et les enfants contre toutes les formes de violence.
8. Mettre en œuvre des politiques pour améliorer l'indépendance et l'autonomisation économique des femmes.
9. Promouvoir l'éducation et la sensibilisation sur les droits et responsabilités dans le cadre familial et social.
10. Travailler à changer les mentalités pour dépasser les stéréotypes de genre et promouvoir une société plus égalitaire.
11. S'attaquer aux problèmes spécifiques rencontrés par les femmes et les enfants en situation de handicap, notamment en matière de violence et de discrimination.
12. Rendre le testament plus flexible et aborder la question de l'inégalité dans l'héritage de manière plus stratégique.
13. Utiliser l'ADN pour la reconnaissance de la filiation et promouvoir les droits des enfants nés hors mariage.
14. Renforcer les mécanismes pour prévenir les violences et les discriminations faites aux femmes et aux enfants



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 3ÈME PANEL : L'HÉRITAGE : COMMENT ABOUTIR À PLUS DE JUSTICE ET PROTÉGER LES FEMMES ?

KEYNOTE SPEAKER : RABÉA NACIRI, UNIVERSITAIRE : PLAIDOYER  
POUR UN RÉGIME SUCCESSORAL GARANTISSANT L'ÉGALITÉ EN  
DROITS ET LA JUSTICE DANS LES CAS ET SITUATIONS

Témoignage : **Rkia Belloute** sur les femmes soulaliyates

Intervenant.es :

**Ali El Yousfi**, historien, professeur

**Khadija El Amrani**, présidente de l'association Wlady

**Sanae El Aji El Hanafi**, sociologue

Modérateur : **Rachid Hallaouy**, journaliste

KEYNOTE SPEAKER : RABÉA NACIRI

L'intervention de Rabea Naciri, mettant en lumière la nécessité d'une réforme profonde du Code de la Famille au Maroc, est riche en perspectives critiques. Rabea Naciri entame sa présentation par un retour à la réforme du Code de la Famille en 2004 qui marque une étape transitionnelle, répondant partiellement aux évolutions sociales et familiales et aux aspirations des femmes marocaines à l'égalité et à la dignité. Elle s'est inscrite dans une continuité de deux paradigmes fondamentaux mais désormais contestés : la Qiwanah de l'homme et la structure de la famille patriarcale étendue.

Rabea Naciri précise que le droit successoral marocain, tel qu'il se présente actuellement, est marqué par cinq règles notoirement discriminatoires. Ces règles incluent le droit au legs obligatoire, la règle du Taasib, l'inégalité des parts selon le genre au même degré de parenté, l'interdiction de la successibilité entre musulmans et non-musulmans, et la non-reconnaissance de la filiation paternelle dans certains cas.



# مؤتمر النسوية

+Ε00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 00oE • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

L'inégalité successorale est souvent justifiée par des arguments religieux ou par la responsabilité de l'homme d'entretenir sa famille (Qiwamah). Pourtant, ces justifications sont de plus en plus remises en question face à la réalité de la contribution économique et sociale des femmes au sein des ménages. La division traditionnelle du travail, assignant les femmes à la sphère domestique et les hommes à la sphère publique, reste un pilier fondamental du système patriarcal. La qiwamah de l'homme, en tant que pourvoyeur principal des ressources et responsable de l'entretien de la famille, lui confère divers droits et prérogatives. Cela se traduit notamment par un privilège agnatique dans les questions successorales, où la préférence est donnée aux parents mâles par les mâles.

Rabea Naciri met en avant les mutations qu'a connu la société marocaine, telles que le recul de l'âge du mariage, augmentation du célibat, prédominance de la famille nucléaire, baisse de la fécondité, et une proportion significative de femmes chefs de famille. Ces changements appellent à une révision du régime successoral pour l'adapter aux nouvelles réalités sociales. En effet, malgré leur contribution significative à l'économie nationale et à la richesse familiale, les femmes restent marginalisées dans les questions d'héritage. Leur travail domestique, bien que crucial, n'est pas reconnu ni valorisé dans la dévolution des parts successorales.

Les pratiques visant à déshériter les femmes sont souvent en contradiction avec le dogme religieux lui-même. Ces pratiques semblent davantage motivées par la sauvegarde des intérêts et privilèges patriarcaux que par un attachement rigide au dogme. Rabea Naciri s'attarde sur les discriminations que vivent les veuves, en particulier celles âgées, se retrouvent souvent dans une situation de dénuement, aggravée par le manque de ressources propres et l'inégalité dans les successions.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

La constitution marocaine de 2011, en accordant la primauté aux conventions internationales ratifiées, ouvre une voie vers une plus grande égalité. Cependant, cette primauté est limitée par le respect de l'identité nationale immuable et de la législation nationale, ce qui pose des défis pour l'harmonisation avec les normes internationales des droits humains.

Pour parvenir à une véritable égalité et justice sociale, Rabea Naciri invite à une remise en question non seulement les lois discriminatoires mais aussi les structures sociales et économiques qui perpétuent ces inégalités. Les femmes marocaines, malgré leurs contributions significatives dans divers secteurs, restent confrontées à de multiples formes de discrimination. Ces inégalités se manifestent par une faible activité économique, un taux de chômage élevé, un travail productif non rémunéré, et un accès limité aux ressources et biens productifs. De plus, la législation et les politiques publiques actuelles ne parviennent pas à adresser ces discriminations de manière efficace, ni à promouvoir l'égalité de genre de façon concrète et tangible. La lutte contre la pauvreté et la promotion de l'activité économique des femmes, souvent mise en avant par les pouvoirs publics, nécessite une réflexion approfondie sur les relations sociales de genre dans la famille et dans les sphères économique, politique et sociale. Ainsi, la réforme des règles successorales n'est pas seulement une question de justice et d'éthique, mais aussi une reconnaissance nécessaire des réalités sociales et économiques actuelles.

En conclusion, Rabea Naciri souligne qu'il est impératif d'aller au-delà des modifications législatives pour s'attaquer aux racines profondes des inégalités de genre. Cela implique de repenser les rôles sociaux et économiques traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes, et de valoriser de manière équitable les contributions de chacun au sein de la société. Une telle démarche est essentielle pour construire une société marocaine plus juste, équitable, et respectueuse des droits et dignités de tous ses membres.



## مؤتمر النسوية

+E00oN I+08+C+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

### TÉMOIGNAGE : RKIA BELLOUTE

Rkia Belloute, lors de son intervention poignante aux assises du féminisme, expose avec force et conviction les défis et injustices rencontrés par les femmes au sein des communautés soulalyates. Originaire de la communauté d'El Hadada, proche de Kenitra, elle partage son expérience personnelle, mettant en lumière les dynamiques socioculturelles régissant la communauté d'El Hadada caractérisées par des terres collectives et une population autochtone.

Elle dépeint une réalité où les femmes sont systématiquement marginalisées, privées de droits fonciers et économiques en raison des traditions. Ces coutumes, profondément ancrées dans la société, favorisent les hommes dans la succession et l'exploitation des terres, laissant les femmes dans une position de vulnérabilité et de dépendance. Rkia Belloute partage également son parcours de militante qui émerge suite à l'injustice vécue après de privation de bénéficier de parcelles de terres collectives, parce qu'elle est née la seule fille au sein d'une grande fratrie.

Rkia Belloute, avec une détermination inébranlable, s'est investie sans relâche dans la recherche d'une solution pour assurer l'égalité des droits d'héritage entre les femmes et les hommes au sein des communautés soulalyates. Elle s'est confrontée à de nombreux obstacles, en particulier à une époque où le sujet des terres collectives était largement méconnu et ignoré dans le débat public. Ses efforts pour obtenir les mêmes droits que ses frères se sont heurtés à une indifférence généralisée, reflétant le manque de sensibilisation et de reconnaissance des droits des femmes dans ce contexte spécifique.

Cependant, un tournant décisif survient lors de son accueil par l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM). Cette organisation, par son soutien et sa reconnaissance de la cause de Rkia Belloute, a offert une plateforme et une visibilité à la lutte des femmes soulalyates. L'ADFM a joué un rôle crucial en portant la question des terres collectives et des



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

droits des femmes à un niveau de discussion et d'action national, attirant ainsi l'attention des médias, des politiques et du grand public sur cette problématique longtemps négligée. Grâce au plaidoyer mené par l'association et l'engagement de Rkia Belloute et d'autres femmes soulalyates sensibilisées et formées sur leurs droits sociaux et économiques, un combat individuel devient un mouvement collectif pour l'égalité et la justice.

En outre, un tournant majeur du combat des femmes soulalyates se produit suite aux changements constitutionnels de 2011 au Maroc, créant un environnement plus propice à l'égalité de genre, selon Rkia Belloute. Après 10ans de plaidoyer, en 2012, le Ministère marocain de l'intérieur émis une circulaire accordant enfin le droit foncier des femmes soulalyates, un droit auparavant exclusivement réservé aux hommes.

Rkia conclut en soulignant que, malgré les progrès réalisés, le chemin vers l'égalité et la justice reste semé d'embûches. La persistance de mentalités traditionnelles et les obstacles à l'application effective des lois nécessitent une vigilance et une action continues. Son témoignage met en évidence l'importance cruciale de la résilience et de la solidarité dans la lutte pour l'égalité des droits pour les femmes dans les communautés soulalyates et au-delà.

### RACHID HALLAOUY

Lors de l'introduction du troisième panel des Assises du Féminisme, Rachid Hallaouy, journaliste et animateur, lance le débat sur un sujet crucial : l'héritage, et comment parvenir à plus de justice, en protégeant les droits des femmes. Pour animer le débat, Rachid Hallaouy soulève des questions fondamentales sur l'évolution de la société marocaine depuis la réforme de 2004, et jusqu'à quel degré elle est prête pour l'égalité en matière d'héritage. Il questionne également si le débat sur l'égalité successorale devrait être abordé sous un angle religieux ou politique, ainsi que les dynamiques idéologiques en cours et leurs implications pour l'égalité en matière d'héritage.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

Rachid Hallaouy intervient au fur et à mesure pour animer la discussion sur les défis et les opportunités liés à la quête de justice et de protection des droits des femmes dans le contexte du droit successoral au Maroc.

### ALI EL YOUSFI

Ali El Yousfi, historien et professeur, exprime sa joie de faire partie de l'APCE, l'Association pour la diffusion de la culture de l'égalité, qui promeut une égalité globale, allant au-delà du genre. Il souligne l'importance de cette diffusion culturelle pour lutter contre les inégalités. Son discours se concentre sur la contextualisation de l'opposition à l'égalité homme-femme, en particulier celle des conservateurs qui brandissent l'islam comme un argument contre les revendications d'égalité.

Ali El Yousfi met en lumière la confusion entretenue autour de l'islam, différenciant l'islam (religion) de l'Islam (civilisation). Il souligne l'amalgame entre le texte coranique et le discours qui l'entoure, en particulier après le décès du prophète Muhammad et l'élargissement de la sphère islamique confrontée à d'autres civilisation : il était nécessaire d'expliquer le texte aux populations non arabophones. Ce qui conduit à une interprétation de l'islam et de ses enseignements.

Il rappelle que le Coran doit être contextualisé et divisé en deux parties : les chapitres de la Mecque, de nature spirituelle, et ceux de Médine, contenant des éléments législatifs et spirituels. Sur les 6236 versets du Coran, seuls 150 à 500 sont législatifs, dont certains concernent la famille et l'héritage. Ali El Yousfi interpelle les conservateurs sur leur sélectivité dans l'application des versets coraniques, notamment sur des sujets comme le châtiment corporel ou la lapidation, qui sont souvent ignorés ou interprétés pour s'adapter aux normes modernes.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

Il critique l'arrêt de l'*Ijtihad* (effort d'interprétation) au 10ème siècle pour des raisons politiques et la montée du courant littéraliste conservateur. El Yousfi évoque la Nahda, la renaissance arabe, et l'œuvre des réformateurs comme Rifa'a al-Tahtawi, Jamal al-Din al-Afghani et Mohamed Abdu, qui ont prôné une adaptation de la charia aux complexités de la société contemporaine.

Concernant la question de l'héritage, il souligne que les femmes arabes, y compris Khadija, première épouse du prophète Muhammad, héritaient avant l'islam. Il insiste sur la nécessité d'adapter le texte religieux à l'évolution de la société, en se basant sur le principe de Maslaha (intérêt général).

El Yousfi conclut en affirmant que le rôle des intellectuels et des politiques est crucial pour éduquer la société et préparer le terrain aux changements nécessaires. Il appelle à une approche pédagogique pour guider la société vers l'égalité et la justice, à l'instar des Lumières européennes.

### **KHADIJA EL AMRANI**

Khadija El Amrani, présidente de l'association Wlady, exprime sa gratitude pour l'invitation à l'événement. Elle souligne le déséquilibre entre les obligations des femmes et leurs droits, citant des exemples de la vie quotidienne où les femmes subissent des discriminations dès la naissance. Elle évoque les difficultés rencontrées par les femmes à différents stades de la vie, notamment le mariage précoce, le divorce et la violence législative, en particulier en ce qui concerne la tutelle des enfants.

Khadija El Amrani dénonce l'injustice vécue par les femmes dans le contexte de l'héritage, soulignant le manque de parité et les préjudices subis lors du décès des parents ou du conjoint. Tout en affirmant son respect pour l'islam et en reconnaissant son importance en tant qu'identité et fondement religieux, elle propose des solutions pour résoudre les problèmes d'inégalité dans



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

l'héritage, tout en restant conforme à la Constitution, aux valeurs religieuses, aux conventions internationales et aux traditions.

Elle propose trois solutions pour l'héritage :

1. Révision de l'article 280 du Code de la famille pour éliminer les conditions restrictives sur le testament, permettant ainsi une distribution plus équitable de l'héritage.
2. Modification des règles de Taasseb (succession) pour que les filles puissent se substituer aux frères du défunt dans l'héritage.
3. Adoption de la jurisprudence pour accorder aux épouses une part plus équitable du patrimoine constitué durant le mariage.

Khadija El Amrani reconnaît l'importance historique de la Moudawana de 2004, qui a marqué une avancée significative pour les droits des femmes au Maroc. Elle rappelle la révolution que cette réforme a représentée, libérant les femmes de mariages toxiques et introduisant des procédures plus justes comme le *chiqaq*.

Cependant, elle souligne que la question de l'héritage était taboue à l'époque et que la société n'était pas prête pour une telle discussion. Aujourd'hui, elle estime que la société a évolué, mais le sujet reste délicat et controversé. Khadija El Amrani suggère que l'approche à adopter pour le débat sur l'héritage doit être inclusive, unissant tous les partis politiques et segments de la société, et basée sur une interprétation fidèle du texte coranique. Ce qui a suscité des réactions de la part des participant.es.

Enfin, elle partage sa vision personnelle de l'histoire de l'islam, soulignant que les droits initialement accordés par l'islam aux femmes étaient une avancée majeure dans une société patriarcale. Elle reconnaît la complexité de ces discussions historiques et invite à un débat ouvert et respectueux sur ces questions.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • يوم 16 ديسمبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

### SANAE EL AJI EL HANAFI

Sociologue et journaliste, Sanae El Aji El Hanafi entame son intervention en abordant un thème connexe à celui de l'héritage : l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle révèle avoir récemment adopté le nom de famille de sa mère, Hanafi, dans une démarche symbolique visant à accroître la visibilité des femmes. Cette initiative, bien que non reconnue par la loi, est une démarche pour honorer l'identité des mères invisibilisées même dans les noms.

Sanae El Aji El Hanafi souligne l'évolution observable de la société, contrastant avec la stagnation législative face à ces changements. Selon elle, le principal enjeu ne réside pas tant dans la religion ou la politique, mais plutôt dans l'utilisation de la religion et des coutumes à des fins politiques, notamment pour maintenir des intérêts économiques.

Abordant la perception sociale du rôle de chef de famille, Sanae El Aji El Hanafi constate l'existence de stéréotypes de genre persistants. Les enquêtes montrent une gestion partagée des responsabilités familiales par les couples, mais les statistiques officielles tendent à privilégier la désignation d'un seul chef de famille.

Sanae El Aji El Hanafi insiste sur la nécessité de la liberté de conscience, affirmant que les lois et règlements devraient se fonder sur l'égalité, indépendamment des convictions religieuses individuelles. Elle dénonce la récupération politique des arguments religieux pour préserver des intérêts économiques spécifiques, notamment en matière d'héritage. Elle soulève des exemples historiques où des figures religieuses ont adapté les lois religieuses aux exigences de leur époque.

Sanae El Aji El Hanafi évoque la question des droits économiques des femmes, notant que même des intellectuels et des acteurs politiques progressistes peuvent parfois défendre des intérêts économiques au détriment des droits des femmes.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

Pour conclure, El Hanafi souligne l'importance de décisions politiques audacieuses. Elle observe un changement progressif dans la société où des sujets jadis tabous sont désormais discutés ouvertement, et encourage à maintenir cette dynamique de progrès.

### RABÉA NACIRI

Rabea Naciri, en abordant les changements survenus depuis les deux dernières décennies, souligne la dualité des progrès réalisés. Elle remarque que bien que la réforme de 2004 ait marqué un tournant crucial, en particulier en ce qui concerne le débat public et les mobilisations au Maroc, la situation actuelle est à la fois similaire et différente de celle d'il y a 20 ans.

Elle observe que les alliances en faveur de l'égalité sont désormais plus diversifiées et répandues dans la société, contrairement au passé où elles étaient limitées à certains milieux politiques et intellectuels. Cependant, Rabea Naciri note que les résistances à l'égalité, bien que moins organisées qu'auparavant, persistent encore dans divers segments de la société.

Selon elle, la société a évolué, avec des demandes de changement plus audacieuses qu'auparavant. Des sujets comme l'égalité dans l'héritage ou le mariage de musulmanes avec des non-musulmans, autrefois impensables, sont aujourd'hui ouvertement discutés. Cette évolution reflète une plus grande acceptation de l'idée d'égalité, bien que la société marocaine progresse traditionnellement par petits pas plutôt que par des révolutions radicales.

Rabea Naciri souligne également un contraste entre l'optimisme des années 2000 et le contexte actuel, où l'espoir en une démocratisation globale du pays semble s'être atténué, même si l'espoir de changements dans le code de la famille reste présent. Elle déplore le manque de vision politique à long terme et critique le nouveau modèle de développement pour son absence de perspective d'avenir ambitieuse.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

En conclusion, Rabea Naciri affirme que bien que la société soit prête pour des idées audacieuses, les politiques actuelles ne répondent pas toujours à cette attente ni ne dirigent suffisamment les stratégies d'avenir, laissant ainsi les acteurs de la société civile «bricoler» pour apporter des changements progressifs.

### **Conclusion et recommandations du troisième panel :**

Lors des discussions, plusieurs recommandations ont été formulées par Ali El Yousfi, Rabea Naciri, Sanae el Aji El Hanafi et Khadija El Amrani. Néanmoins, des propositions ne sont pas partagées par l'ensemble des participant.es :

1. Mener des activités de plaidoyer auprès des décideur.es politiques et des autorités locales pour reconnaître et respecter les droits des femmes dans les terres collectives.
2. Soutenir la recherche et la documentation sur la situation des femmes dans les terres collectives pour mieux comprendre leurs défis et besoins spécifiques.
3. Encourager la participation active des femmes dans les structures de prise de décision au niveau local, régional et national concernant la gestion des terres collectives.
4. Promouvoir l'ijtihad pour adapter la charia à l'évolution de la société.
5. Reconsidérer la jurisprudence et les interprétations historiques qui ne sont plus applicables à la société moderne.
6. Soutenir la diversification et l'élargissement des alliances en faveur de l'égalité des sexes.
7. Renforcer le débat public sur des sujets autrefois tabous, comme l'héritage et les libertés individuelles.
8. Développer une vision politique à long terme pour la société marocaine, au-delà de simples recettes ou plans d'action.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

9. Reconnaître et valoriser l'identité des femmes, notamment dans la transmission des noms de famille.
10. Utiliser l'ijtihad pour moderniser l'interprétation des textes coraniques et adapter la législation aux besoins actuels.
11. S'attaquer à la récupération politique de la religion et des coutumes pour des intérêts économiques personnels.
12. Réviser les lois sur l'héritage pour garantir l'égalité entre hommes et femmes, tout en respectant l'islam et les conventions internationales. (Avec réserve des participant.es)
13. Abolir les règles discriminatoires en matière d'héritage, telles que le taasseb, qui favorisent les hommes.
14. Proposer que les filles puissent hériter de la même manière que les fils, notamment dans les cas où il n'y a que des filles.
15. Modifier la part d'héritage de l'épouse pour refléter sa contribution à l'édification du patrimoine familial.



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Ο8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 4ÈME PANEL : LES NOUVELLES FORMES DE MOBILISATION FÉMINISTE.

KEYNOTE SPEAKER : AMINA ENNCEIRI, PRÉSIDENTE DU GROUPE «APPROCHE GENRE ET NOUVELLES GÉNÉRATIONS» AU SEIN DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE À L'ÉTRANGER (CCME) : LES ATTENTES DES MAROCAINES DU MONDE PAR RAPPORT AU NOUVEAU CODE

Intervenant.es :

**Laila Slassi**, fondatrice du collectif massaktach

**Camélia Echchihab**, créatrice de la page Instagram @feminicides.Maroc

**Sarah Benmoussa**, co-fondatrice du mouvement 7achaq

**Bouchra Abdou**, directrice de l'Association marocaine Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC)

**Lamia Benmalek**, acvite féministe

Modérateur : **Abderrazak El Hannouchi**, militant chercheur

KEYNOTE SPEAKER : AMINA ENNCEIRI

Amina Ennceiri, présidente du groupe «Approche genre et nouvelles générations» au sein du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), intervient sur les attentes des Marocaines vivant à l'étranger par rapport au nouveau code de la famille. Elle exprime son admiration pour la mobilisation autour de la promotion des droits des femmes, suite à la lettre royale. Le CCME, depuis sa création, accorde une importance particulière à l'approche genre, ayant créé le premier espace d'échanges pour les Marocaines d'ici et d'ailleurs. Le groupe de travail a notamment abordé



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

l'application du Code de la Famille aux Marocains à l'étranger, un sujet complexe en raison des évolutions démographiques et socioculturelles, telles que la féminisation de l'immigration, la naturalisation, les mariages mixtes, et l'émergence de jeunes nés et élevés hors du Maroc.

Amina Ennceiri souligne que les transformations démographiques et socioculturelles engendrent de nouvelles valeurs, qui doivent être prises en compte par le système législatif lié aux questions familiales. Malgré les avancées significatives du Code de la Famille pour les Marocains résidant à l'étranger, des obstacles à sa mise en application ont été observés, notamment en raison de conflits de droits entre le code marocain et les lois des pays de résidence. Les préoccupations des Marocains à l'étranger, bien que partageant des attentes communes avec ceux au Maroc, incluent des problématiques spécifiques comme l'égalité des droits, l'accès à l'éducation, l'autonomie financière, la violence conjugale, le divorce, le mariage des mineurs, la polygamie, l'égalité en matière d'héritage, la protection des droits des enfants, et la lutte contre les discriminations basées sur le genre.

Elle met en avant la double appartenance culturelle des Marocaines à l'étranger, souvent vues comme des passerelles entre les générations, en tradition et en innovation. Les associations dirigées par des Marocaines à l'étranger tentent d'articuler des exigences d'égalité, de liberté, de droit et de citoyenneté entre spécificité et universalité. Amina Ennceiri aborde également les situations complexes auxquelles font face les familles marocaines à l'étranger, notamment en matière de garde d'enfants, de partage des biens et de transmission des héritages. Elle souligne que certaines dispositions du code de la famille sont difficiles à appliquer en raison de l'éloignement ou sont considérées comme discriminatoires par les pays de résidence.

Les points d'attention spécifiques évoqués par Amina Ennceiri incluent la simplification des procédures juridiques de mariage et de divorce, la protection des droits des enfants dans des situations transfrontalières, l'abolition de la



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

tutelle exclusive du père sur les enfants, le détournement d'enfants, et les enjeux liés à la kafala. Elle propose de rapprocher le statut des enfants sous kafala de celui des enfants biologiques, et soulève la question de l'héritage, suggérant la nécessité d'aligner le Code de la Famille avec les engagements internationaux du Maroc en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes.

En conclusion, Amina Ennceiri appelle à une révision du Code de la Famille qui prenne en compte les problématiques des Marocains vivant à l'étranger pour assurer une plus grande cohérence de la famille marocaine à l'étranger et la préservation de son identité socioculturelle. Elle met l'accent sur la collaboration entre Marocains, où qu'ils se trouvent, pour partager leurs expériences et élaborer des projets communs, et souligne l'importance de l'engagement collectif pour un futur participatif.

#### ABDERRAZAK EL HANNOUCHI

Abderrazak El Hannouchi, modérateur du quatrième panel, apporte son expertise et son expérience considérable en matière de droits de l'homme et de démocratie. Au parcours associatif riche, Abderrazak El Hannouchi a été récemment récompensé pour son ouvrage sur le parlement et les droits de l'Homme. Dans le cadre des assises, il anime l'échange autour des nouvelles formes de mobilisation féministe.

Abderrazak El Hannouchi remercie l'association pour l'organisation de cet événement significatif et souligne l'importance de la perspective féministe dans le mouvement des droits de l'Homme. Il partage une anecdote marquante de sa visite à l'université américaine, où il a été questionné sur sa présence dans une classe majoritairement composée de femmes. Sa réponse, «pourquoi pas», met en lumière la nécessité d'un engagement universel dans la lutte pour l'égalité de genre.



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

Il souligne l'importance des solutions innovantes développées par diverses associations se concentrant sur les questions féministes. Il salue les programmes présentés par les activistes du panel, qui contribuent significativement à la promotion des droits des femmes.

Abderrazak El Hannouchi aborde également l'absence remarquée de l'APALD, Autorité pour la Parité et la Lutte contre les Discriminations, bien qu'il s'agisse d'un organe constitutionnel.

Son intervention met en exergue le rôle essentiel de l'inclusion, de l'innovation et de la collaboration intersectorielle dans l'avancement des droits des femmes au Maroc.

#### LAILA SLASSI

Laila Slassi, avocate au barreau de Paris et co-fondatrice du collectif Massaktech, détaille lors de son intervention l'évolution de ce collectif, initialement engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes sur les réseaux sociaux. Massaktech, considéré comme une réponse marocaine au mouvement #MeToo, a émergé pour défendre des victimes de violences sexuelles, notamment dans l'affaire de Khadija.

Le collectif s'est constitué pour défendre et rééquilibrer le discours sur ces plateformes, s'attaquant notamment à des figures publiques controversées et lançant des campagnes innovantes comme celle des sifflets pour sensibiliser au harcèlement de rue. Cette campagne a permis de donner une visibilité à la loi 103.13 sur le harcèlement de rue, en distribuant des sifflets accompagnés d'informations sur la loi aux femmes dans différentes villes.

Initialement axé sur l'activisme en ligne, le collectif a rapidement évolué pour aborder les problèmes de manière plus analytique. Pour mieux comprendre l'origine des violences sexuelles et leur traitement par le système judiciaire marocain, Massaktech s'est orienté vers l'analyse de données judiciaires.





## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

Bouchra Abdou met en avant l'étendue du problème de la violence numérique, en particulier sur des plateformes comme TikTok, devenues des espaces propices à la violence basée sur le genre. Elle insiste sur l'importance des campagnes de sensibilisation pour prévenir et lutter efficacement contre cette forme de cyber-violence. Pour atteindre cet objectif, l'association utilise diverses stratégies de communication, telles que des capsules vidéo et des publications sur les réseaux sociaux, en faisant appel à des profils variés pour remplir ces espaces numériques et contrer les messages nuisibles.

L'approche adoptée par Bouchra Abdou et son association Tahadi vise à briser le cycle de la violence numérique et à améliorer la sécurité et le bien-être des femmes et des filles dans l'espace numérique. Par son action, elle encourage également d'autres associations féministes à innover et à s'engager activement dans les réseaux sociaux, afin de promouvoir les droits des femmes au Maroc. Ce travail met en évidence l'importance de la présence numérique dans la lutte contre la violence de genre et pour la défense des droits des femmes.

### LAMIA BENMALEK

Âgée de 25ans, juriste et cybermilitante féministe, Lamia Benmalek, lors de son intervention, met en lumière les défis et les perspectives de l'activisme féministe digital au Maroc. Elle souligne d'abord l'importance de la mobilisation numérique comme extension de l'activisme traditionnel, reconnaissant sa capacité à sensibiliser et à utiliser des outils numériques pour initier des actions collectives. Cependant, Lamia Benmalek identifie un paradoxe majeur : malgré une visibilité notable sur les réseaux sociaux, l'influence reste limitée, avec une difficulté à convertir l'engagement en ligne en actions concrètes sur le terrain, un phénomène qu'elle qualifie de «slacktivisme».



## مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

Elle observe également une déconnexion entre les générations de féministes, soulignant un manque de coordination qui entrave l'efficacité des mobilisations féministes, particulièrement dans les actions protestataires. Lamia Benmalek cite une étude de TAFRA qui montre que, entre 2006 et 2016, les protestations liées aux droits des femmes étaient parmi les moins suivies, révélant ainsi une faiblesse dans la mobilisation féministe.

Pour Lamia Benmalek, un levier d'action crucial est de remédier à la dépolitisation des voix féministes. Elle constate que, contrairement aux années 90 où les premières organisations féministes étaient lancées par des militantes politiques, il existe aujourd'hui un écart notable entre la vie politique et les mouvements féministes. Cette situation, selon elle, résulte d'une crise de la représentation politique au Maroc, affectant tant les partis politiques que les organisations féministes.

En conclusion, Benmalek prône une approche proactive, où les mouvements féministes devraient chercher à établir des appuis politiques solides et moins dépendre de l'ancrage institutionnel. Elle insiste sur la nécessité pour le féminisme de s'impliquer activement dans les structures de pouvoir, plutôt que de se limiter à réagir aux stratégies réformatrices imposées. Benmalek encourage ainsi une démarche plus engagée, visant à influencer la politique et à créer des changements concrets dans la société.

#### CAMÉLIA ECHCHIHAB

Camélia Echchihab a créé une page Instagram nommée «Femicide marocain» pour sensibiliser au problème des féminicides au Maroc. Elle illustre la nécessité de cette initiative en racontant l'histoire tragique de Naïma, une femme de 44 ans, divorcée, qui a survécu à une tentative de féminicide.



## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Ο8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

Cet acte a été perpétré par son ex-mari, qui a également blessé leur fille. Cette affaire, avec sa négligence policière et son impact traumatisant, est un exemple parmi d'autres de féminicides souvent ignorés par les médias et la société.

Journaliste, Camélia Echchihab souligne l'importance de reconnaître et de nommer ces actes comme des féminicides, une forme extrême de violence fondée sur le genre. Elle exprime sa frustration face au manque de reconnaissance de ce terme dans les discours officiels et les médias, malgré l'existence d'une loi contre les violences faites aux femmes. Elle argumente que la désignation de ces crimes en tant que féminicides est essentielle pour comprendre leur nature systémique et non isolée.

À travers sa page, Camélia Echchihab s'engage dans le travail journalistique pour documenter et analyser les cas de féminicides. Elle identifie différentes formes de féminicides, y compris ceux perpétrés par des partenaires intimes, des membres masculins de la famille, des crimes d'honneur, et ceux résultant de violences institutionnelles, comme les décès suite à des avortements clandestins et les suicides des femmes parce qu'elles sont femmes.

Camélia Echchihab met l'accent sur l'importance des réseaux sociaux comme plateformes où les survivants peuvent chercher de l'aide et partager leurs histoires. Elle souligne la collaboration entre différents mouvements et la nécessité pour les médias traditionnels de jouer un rôle plus actif dans la déconstruction des stéréotypes sexistes et la représentation fidèle de la réalité des violences de genre.

Son intervention met en lumière la nécessité d'une approche multidimensionnelle pour combattre les féminicides, impliquant à la fois une présence active sur les plateformes numériques et un engagement des médias traditionnels pour une couverture médiatique plus responsable et informée.



## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

### SARAH BENMOUSSA

Sarah Benmoussa, lors de son intervention, partage son parcours et son engagement à travers mouvements 7achak et Hiya. Elle explique que le mouvement 7achak a débuté en se concentrant sur la précarité menstruelle, une problématique majeure qui touchait des femmes européennes ayant accès aux protections hygiéniques. Ce mouvement a rapidement évolué pour devenir une plateforme où les jeunes s'ouvrent sur des sujets variés, allant de l'avortement à diverses formes de violences.

7achak a pris une tournure en devenant le premier média féministe et associatif au Maroc. Ils ont mené plusieurs actions, telles que la création de contenus autour de l'éducation sexuelle, des donations de protections menstruelles, des fresques murales à Casablanca, et d'autres initiatives éducatives. Sarah Benmoussa souligne l'importance du marketing dans le féminisme pour attirer l'attention, éveiller l'intérêt et inciter à l'action. Elle met l'accent sur la nécessité de présenter des sujets sensibles d'une manière appropriée, notamment l'éducation sexuelle, pour intéresser un public plus large.

Elle aborde également les défis et les dangers du cyberactivisme, soulignant le double tranchant de cette approche. Si le numérique offre une plateforme puissante pour la sensibilisation et le mouvement intergénérationnel, il présente aussi des risques, comme le harcèlement en ligne et des menaces physiques. Sarah Benmoussa partage ses expériences personnelles de harcèlement et de tentative de féminicide ayant dû porter plainte pour sa sécurité.

Sarah Benmoussa souligne l'importance de travailler avec les médias et d'autres associations pour renforcer la crédibilité et la portée de leur action. Elle insiste sur l'importance d'ouvrir des portes aux jeunes et de leur montrer comment s'engager activement dans le féminisme. Finalement, elle met en lumière le besoin de mobilisation hors du numérique, tout en reconnaissant l'impact significatif des plateformes numériques pour sensibiliser et éduquer la jeunesse sur les questions féministes.



## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E • يوم 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

### ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

A la fin de la journée, Abderrazak El Hannouchi ouvre le débat pour réagir aux interventions du troisième et quatrième panel.

#### 1. Karima Nadir :

Militante des droits humains et membre de l'association Kif mama Kif baba, Karima Nadir souligne l'importance de représenter et d'écouter les femmes invisibilisées et absentes dans les discussions sur les droits des femmes. Elle insiste sur la nécessité d'écouter leurs attentes, besoins et revendications directement, plutôt que de parler en leur nom. Elle ajoute qu'il est nécessaire que chacun.e puisse reconnaître ses privilèges, dont le privilège d'être présent.e aux assises. Elle reconnaît que bien que les réseaux sociaux jouent un rôle dans la promotion de l'égalité, les réformes doivent se faire au niveau du système éducatif et par l'État.

#### 2. Abdelmajid Moudni :

Abdelmajid Moudni se concentre sur la nécessité d'innover et de créer de nouvelles structures pour soutenir le mouvement féministe. Il partage son expérience dans la lutte contre les messages conservateurs et haineux sur les réseaux sociaux. Il invite les associations d'adhérer aux nouvelles formes d'engagement et à encourager la participation active des jeunes dans le processus décisionnel.

#### 3. Asmaa Bensaleh :

Asmaa Bensaleh met en évidence l'importance de la jeunesse dans le mouvement féministe actuel, soulignant leur courage et leur engagement. Elle discute des défis et des opportunités associés à la nouvelle génération de militants, et soulève des questions sur les réactions et les résistances de la société aux réformes en cours, notamment en ce qui concerne l'héritage.





## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

### 8. Ali El Yousfi :

Ali El Yousfi discute de l'identité culturelle et historique du Maroc et de son impact sur le mouvement féministe. Il souligne l'importance d'interpréter et d'appliquer les textes religieux de manière progressive pour soutenir les droits des femmes.

### Conclusion et recommandation

Dans le cadre des discussions, les intervenant.es ont partagé des perspectives variées et proposé plusieurs recommandations pour renforcer le mouvement féministe et promouvoir les droits des femmes :

1. Prise en compte des réalités et des évolutions démographiques et socioculturelles des Marocains résidant à l'étranger, notamment la féminisation de l'immigration, la naturalisation, les mariages mixtes, et la situation des jeunes nés et élevés hors du Maroc.
2. Harmonisation du Code de la Famille avec les conventions internationales des droits humains.
3. Les processus de mariage et de divorce pour les Marocains à l'étranger doivent être simplifiés et adaptés à leur situation spécifique.
4. Assurer la protection des droits des enfants en situation transfrontalière, y compris leur droit à la nationalité marocaine et l'égalité dans la tutelle.
5. Adapter le statut des enfants sous kafala pour qu'il soit plus proche de celui des enfants biologiques, et envisager une kafala irrévocable.
6. Revoir les lois sur l'héritage pour assurer l'égalité et la non-discrimination entre hommes et femmes.
7. Promouvoir la collaboration et le partage d'expériences entre les Marocains du monde entier pour élaborer des projets communs.



# مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠١١٠٨٤٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ١٦ دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

8. Veiller à ce que les Marocains vivant à l'étranger soient inclus dans les discussions et les réformes relatives au Code de la Famille.
9. Réviser le Code pour qu'il reflète les changements sociaux et culturels actuels, en tenant compte des défis spécifiques rencontrés par les Marocains à l'étranger.
10. Promouvoir une participation universelle et inclusive dans le mouvement féministe, sans distinction de genre.
11. Encourager le développement et l'adoption de solutions innovantes par les associations féministes pour répondre efficacement aux problématiques des femmes.
12. Souligner l'importance d'une approche interdisciplinaire et collaborative pour avancer les droits des femmes.
13. Améliorer la coordination et la synergie entre différentes générations de féministes pour une mobilisation plus efficace.
14. Remédier à la dépolitisation des voies féministes et rétablir des liens avec la vie politique et partisane.
15. Utiliser le numérique pour transformer et renforcer la lutte féministe en apportant un éclairage scientifique aux problèmes.
16. Collaborer étroitement avec les associations sur le terrain pour une action féministe plus concrète et étendue.
17. Se concentrer sur la sensibilisation et l'éducation pour combattre le phénomène du féminicide.
18. Utiliser les réseaux sociaux pour visibiliser et nommer les féminicides, brisant ainsi le cycle de la violence.
19. Utiliser le digital comme un outil puissant pour sensibiliser, mais aussi reconnaître ses limites en termes de mobilisation hors ligne.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

20. Travailler pour une meilleure intégration des mouvements féministes dans le domaine numérique et sur les plateformes populaires comme TikTok.
21. Mettre l'accent sur la sensibilisation pour prévenir la cyber-violence contre les femmes et les filles.
22. Fournir un accompagnement psychologique et juridique aux victimes de violences numériques à travers des centres d'écoute et des applications dédiées.
23. Investir et innover dans les réseaux sociaux pour promouvoir les droits des femmes et contrer la violence numérique.
24. Inclure les femmes invisibilisées dans les discussions sur les droits humains.
25. Écouter directement les attentes et besoins des femmes concernées.
26. Se concentrer sur les réformes éducatives et étatiques plutôt que sur les réseaux sociaux pour un progrès réel.
27. Intégrer activement les jeunes dans le processus décisionnel.
28. Encourager les associations existantes d'adopter de nouvelles formes d'engagement innovant
29. Encourager et soutenir l'engagement des jeunes dans le mouvement féministe.
30. Aborder les questions de l'héritage culturel et religieux dans le contexte des réformes.
31. Renforcer la collaboration entre les générations dans le mouvement féministe.
32. Utiliser le numérique pour élargir l'impact et la portée des messages féministes.



## مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

### PREMIERE ÉDITION

33. Adapter les stratégies de communication pour influencer positivement les perceptions publiques.
34. Reconnaître le rôle des associations bénévoles dans la défense des droits des femmes.
35. Trouver des moyens de collaborer entre les associations historiques et les nouvelles générations de militants.
36. Abolir l'article 490 du Code pénal.
37. Aborder les causes profondes de la violence sexuelle, y compris la frustration sexuelle des jeunes.
38. Interpréter progressivement les textes religieux pour soutenir les droits des femmes.



مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## MOT DE CLÔTURE :

Aïcha Zaimi Sakhri, dans son discours de clôture, remercie chaleureusement les intervenant.es, les modératrices et les modérateurs et l'ensemble des participant.es pour leur contribution à la réussite de cette journée exceptionnelle. Elle souligne la pertinence des thèmes abordés et évoque l'organisation d'une seconde édition l'année suivante pour continuer ces discussions essentielles. Aïcha Zaimi Sakhri insiste sur l'importance de l'unité et de la collaboration, rappelant que l'objectif commun est de construire une société moderne et progressiste dont les générations futures pourraient être fières. Elle met également l'accent sur la nécessité d'inclure et de représenter toutes les voix dans ces débats pour garantir une société plus inclusive et diverse.

Elle termine son discours en exprimant sa gratitude envers les partenaires qui ont soutenu l'événement, en particulier Driss El Yazami, président de la Fondation Euro-méditerranéenne de Soutien aux Défenseurs des Droits de l'Homme, et Leïla Rhiwi, représentante d'ONUFemmes. Elle souligne l'importance de l'implication des entreprises citoyennes dans ces débats, illustrant leur rôle crucial de la MDJS dans le soutien des initiatives sociales et des discussions sur les droits des femmes. Ses remerciements étendus à tous les partenaires, ami.es, collègues, etc. sont accueillis par des applaudissements.



مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٧١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS :

Organisées par l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité, les Assises du Féminisme ont concentré leur attention sur une question majeure : la révision nécessaire du Code de la famille au Maroc. Cet événement a rassemblé une pléiade d'intervenants issus de divers horizons, incluant des activistes, des universitaires, des juristes, et des représentants de la société civile, toutes et tous unis par l'objectif commun de débattre et de réfléchir aux enjeux contemporains du féminisme. Cette rencontre a été une occasion de revisiter les moments significatifs du mouvement féministe marocain et de discuter des défis actuels et futurs liés au féminisme.

Les discussions ont mis en évidence les mutations significatives dans la structure familiale et sociétale marocaine. Des changements sociologiques, démographiques et technologiques ont été analysés, en mettant un accent particulier sur les femmes marocaines résidant à l'étranger et leurs spécificités. Cette partie des débats a souligné l'importance de la compréhension de ces évolutions pour envisager des réformes adaptées.

Le débat sur le Code de la famille a été un point central des discussions, abordant la nécessité de réformes pour mieux refléter les principes d'équité, de justice et de respect des droits des femmes. Les participantes ont exploré les possibilités de refonte globale et l'importance d'un changement de paradigme pour un Code plus en phase avec les réalités contemporaines et les conventions internationales ratifiées.

Un autre sujet clé a été celui de l'égalité en matière d'héritage. Les participantes ont cherché des moyens pour parvenir à une répartition plus juste de l'héritage et une meilleure protection des droits des femmes dans le contexte marocain marqué une opposition à l'égalité en la matière.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

## PREMIERE ÉDITION

La session sur les nouvelles formes de mobilisation féministe a mis en avant l'utilisation croissante des médias numériques. L'importance d'intégrer les jeunes dans les mouvements féministes a été soulignée, révélant une évolution vers des approches plus inclusives et diversifiées.

Les Assises du féminisme qui ont eu lieu le samedi 16 décembre 2023 à Rabat, ont été un moment d'échange et de réflexion essentiel, mettant en lumière l'évolution du mouvement féministe au Maroc. L'événement a permis de renforcer le dialogue intergénérationnel et d'ouvrir des perspectives innovantes pour traiter la question de l'égalité de genre. Les discussions ont confirmé la nécessité de réformes législatives en accord avec les réalités actuelles et les aspirations des femmes marocaines, tant sur le plan national qu'international.

Des diverses sessions des Assises du Féminisme, plusieurs recommandations ont été formulées, mettant en lumière les domaines prioritaires pour l'avancement des droits des femmes et l'égalité de genre au Maroc. Parmi les recommandations :

### 1. Réforme et modernisation du Code de la Famille :

- Nécessité d'une refonte profonde et globale du Code, alignée sur la constitution et les engagements internationaux en matière de droits humains ;
- Révision des lois sur l'héritage pour garantir l'égalité et l'abolition des règles discriminatoires ;
- Valorisation du travail domestique non rémunéré des femmes et considération de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les décisions familiales ;
- Suppression du mariage des mineurs ;
- Assurance d'une égalité dans les procédures de divorce ;
- Moderniser l'interprétation des textes religieux.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 2. Autonomisation économique et accès aux ressources :

- Amélioration de l'indépendance économique des femmes ;
- Accès à la propriété foncière, notamment pour les femmes soulalyates ;
- Accès et aux mères aux comptes bancaires de leurs enfants.

## 3. Promotion des droits et libertés :

- Dépénalisation des relations hors mariage et de l'homosexualité.
- Renforcement de la participation politique des femmes.

## 4. Mobilisation féministe et plaidoyer :

- Encouragement d'un leadership collectif et collaboratif dans le mouvement féministe ;
- Utilisation du numérique pour une mobilisation plus efficace et large ;
- Renforcement de la collaboration intergénérationnelle et interdisciplinaire ;
- Maintien de l'indépendance du mouvement face aux influences politiques ou idéologiques.

## 5. Lutte contre les Violences basées sur le genre :

- Renforcement des lois et mécanismes de protection contre la violence ;
- Sensibilisation accrue et travail en réseau pour prévenir les violences dans toutes ses formes ;
- Soutien psychologique et juridique aux victimes de violences.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I +Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 000E يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

## 6. Enjeux socioculturels et identitaires :

- Analyse des constructions sociales de masculinité et féminité ;
- Réflexion sur des modèles alternatifs de masculinité et de féminité ;
- Reconnaissance des identités de genre non binaires et diversité sexuelle ;
- Réflexion sur la famille en tant qu'acte politique, en tenant compte des résistances dues à l'ancrage religieux et aux enjeux de sécularisation.

## 7. Approche globale et inclusive :

- Reconnaissance et valorisation des identités et expériences diverses des femmes, y compris des femmes âgées, des personnes en situation de handicap, etc.;
- Harmonisation des lois et pratiques avec les réalités des Marocain.es au Maroc et à l'étranger.

## 8. Développement et soutien des associations :

- Encouragement des associations féministes à adopter des stratégies innovantes et inclusives ;
- Collaboration étroite entre les associations historiques et les nouvelles générations de militant.es.

## 9. Éducation et Sensibilisation :

- Intégration des valeurs des droits humains et de l'égalité dans le système éducatif ;
- Promotion de l'éducation sexuelle complète et approfondie pour une société plus éclairée ;
- Sensibilisation et éducation aux droits des femmes ;
- Lutte contre les stéréotypes de genre.



مؤتمر النسوية

+٤٠٠٠٨١١+٠٨+٤+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • ٠٨٠٤ • يوم 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION

#### 10. Recherches et études :

- Facilité l'accès à l'information aux chercheur.es et à la société civile

#### 11. Intégration des perspectives de genre dans toutes les sphères :

- Assurer que les lois, les politiques publiques, les stratégies et les programmes sont conçus et mis en œuvre en tenant compte des perspectives de genre.



# مؤتمر النسوية

+ΕΟΟοΠ I+Θ8+Γ+

LES ASSISES DU FEMINISME

16 décembre • 16 دجنبر • 2023

PREMIERE ÉDITION



Euro-Mediterranean Foundation of Support to **Human Rights** Defenders  
المؤسسة الأوروبية-متوسطية لدعم المدافعين عن حقوق الإنسان  
Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des **droits de l'Homme**

PARTENAIRE OFFICIEL

**APC3**

Association pour la promotion de la culture de l'égalité

ORGANISATEUR



PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

EGALITE **MAG**.com

PARTENAIRE MEDIAS



PARTENAIRE COLLABORATIF



AMBASSADE  
DE BELGIQUE

AVEC LE SOUTIEN DE